

<http://clg-les-provinces-blois.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article10>

Le Collège Les Provinces de Blois

- Le Collège - Présentation -



Date de mise en ligne : lundi 4 septembre 2023

Copyright © Collège Les Provinces Blois - Tous droits réservés

Une brochure est à votre disposition en ligne pour découvrir notre collège, ses atouts, ses options et ses actions annuelles. Voir le lien en bas de page.

Créé en 1974, le collège Les Provinces a été entièrement reconstruit par le Conseil Général du Loir-et-Cher en 2008. Les nouveaux locaux, dessinés par le cabinet d'architecture CRR Architecture, offrent aux élèves et personnels un très beau cadre de travail moderne, lumineux entouré d'un parc arboré de 1.5 hectares en ville.
[<http://clg-les-provinces-blois.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/clg-les-provinces-blois/IMG/distant/jpg/DSCI0011JPG-35f8.jpg>]

Pour l'année 2023 - 2024, nous devons accueillir 747 élèves au collège classique et 64 places pour les élèves de SEGPA. Il compte en effet une

SEGPA (section d'enseignement général et professionnel adapté), qui dès la 4ème offrent aux élèves la possibilité d'aborder une pratique professionnelle au travers de 2 ateliers (HAS - hygiène alimentation services -> cuisine, broderie et pressing ; et vente)

et une ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire) de 10 places.

Il y a 29 classes pour cette année 2023/2024 structurées comme suit :

8 divisions de 6ème

7 divisions de 5ème

7 divisions de 4ème

7 divisions de 3ème.

Les projets sont détaillés [ici](#).

Les programmes et actions pédagogique sont détaillés [ici](#).

En 2023/2024, les personnels sont composés de 55 professeurs et 35 personnels d'entretien de surveillance et d'administration.

Le collège comprend un service de restauration scolaire ouvert 4 jours par semaine (hors mercredi) qui sert plus de 650 repas par jour aux jeunes comme aux adultes. En 2018/2019, il y avait 646 élèves inscrits en tant que demi-pensionnaires (qui mangent au collège plus de deux fois par semaine). Le fonctionnement de cette "cantine" est encadré par le règlement de la restauration scolaire du Conseil Général du Loir-et-Cher. En 2018/2019, le prix du forfait annuel était de 476.00 Euros, le repas pour un élève externe étant de 4.50 Euros. Le chef de cuisine sert tous les jours 2 plats chauds dont un de poisson, les menus sont validés par le Conseil Départemental et sont équilibrés d'un point de vue nutritionnel. Des repas à thème sont régulièrement organisés. Des produits frais locaux sont souvent mis à l'honneur (pommes, fraises, viande locale).

Pour voir où se situent les places de parking autour du collège, ouvrez le document pdf joint.